

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Diplomatie: vers l'ouverture d'une Nonciature apostolique de plein exercice à Libreville



Photo: DR/L'Union

La délégation gabonaise s'entretenant avec des responsables du Vatican.

Y.F.I
Libreville/Gabon

Au cours de la rencontre qu'il a eue le 28 avril dernier avec le Saint-père, le pape François, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a formulé un vœu lui tenant à cœur. Le chef de l'Etat a en effet souhaité l'ouverture d'une Nonciature apostolique de plein exercice dans la capitale gabonaise. Une proposition qui, semble-t-il, a obtenu un écho favorable du côté du Saint-Siège. Une demande loin d'être fortuite vu que cette année, le pays commémore le quarantième anniversaire de la célèbre visite du défunt pape Jean-Paul II à Libreville. Pour rappel, le Gabon est le pre-

mier pays africain à signer un Accord-Cadre avec le Vatican. C'est dire l'importance de l'Église catholique sous nos cieux mais, surtout, l'excellente coopération entretenue par les deux États. Éric Chesnel, ambassadeur de la République gabonaise près le Saint-Siège et l'Ordre de Malte n'en pense d'ailleurs pas moins. "La conjugaison de tous ces éléments a fait que le président de la République gabonaise a souhaité rencontrer le pape François", a déclaré le diplomate gabonais en poste au Saint-Siège. Concrètement la récente visite du premier magistrat gabonais au Vatican a permis, entre autres, à ce dernier d'exprimer au Souverain pontife son souhait d'accueillir sur le territoire gabonais une Noncia-

ture apostolique de plein exercice. Un souhait somme toute légitime vu qu'un seul Nonce apostolique (Ndlr: résidant à Brazzaville au Congo) couvre les deux pays. Et les restrictions imposées par la pandémie de Covid-19 a privé le Gabon du Nonce apostolique. Bon à savoir, le Gabon dispose d'une ambassade résidente près le Saint-Siège. "Pour ce parallélisme, il était légitime que nous puissions présenter ce souhait au Saint-Père", a souligné Éric Chesnel. Non sans préciser: "Nous appelons de nos vœux le fait que dans le cadre de sa mission, il y ait la possibilité de l'installation progressive des moyens permettant d'accueillir un Nonce apostolique à plein temps à Libreville".

Elections générales de 2023 : Léon Ababé appelle à un véritable brassage des populations

J.O.
Port-Gentil/Gabon

LE "Carrefour de la diversité", mouvement associatif politico-culturel, a organisé sa première convention le week-end dernier à Port-Gentil dans la province de l'Ogooué-Maritime. L'initiative est de l'homme d'affaires et leader associatif, Léon Ababé, par ailleurs président du mouvement "Les Patriotes", signataire du Pacte social.

C'est la salle des fêtes de la mairie du 1er arrondissement de la commune de Port-Gentil qui a prêté son cadre à cet événement. Devant plus d'un millier de personnes, la cérémonie a donné lieu à la présentation de la structure associative dont l'ambition est de fédérer toutes les couches de la société portgentillaise et d'ailleurs. Dans son discours de circonstance, le délégué général de ladite structure a invité l'auditoire, par-delà les diversités, biologiques, sociolinguistiques, culturelles et politiques, à s'approprier la bataille de la "réappropriation de nos valeurs culturelles, ancestrales, séculaires, fraternelles". "Ayant pris conscience des problèmes auxquels nous sommes confrontés, il nous appartient donc de construire ensemble, une société harmonieuse qui garantisse les intérêts de chacun, petit comme grand, enfants, adultes, anciens", a-t-il déclaré. Et dans le contexte



Photo: DR

Léon Ababé, le délégué général de la plateforme «Carrefour de la diversité».

de la capitale économique, M. Ababé a appelé au brassage des populations à tous les niveaux de la chaîne. "Un regard dans le rétroviseur montre aux plus anciens les bienfaits de ces brassages observés au fil du temps, et qui ont fait de nos villages et de nos villes naissantes, des véritables carrefours de la diversité", a-t-il indiqué. Dans la même lancée, il fustige certains compatriotes encore accrochés à des marqueurs identitaires, ethniques, partisans, qui entravent une réflexion décomplexée. Pourtant, soutient-il, "nos souvenirs nous montrent cette province côtière et même un pays, le Gabon, véritable terre d'accueil de migrations et de brassages interculturels". Cette association est déjà déployée dans les quatre arrondissements de la commune de Port-Gentil pour porter son message social, à forte connotation politique. Tant l'initiateur a clairement affiché sa ferme volonté "d'avancer à découvert".

Miroir du gouvernement

Sortie inopportune!

TOUT ou presque a été dit sur la récente sortie du ministre de la Communication, Pascal Houangni Ambourou, qui n'a pas caché son mécontentement à la suite de la publication par nos confrères de "Gabon Matin" d'un dossier relatif aux enlèvements supposés d'enfants à travers les différentes localités du pays. Pour peu, on se serait cru revenu aux plus belles heures du monopartisme dans notre pays. Une période durant laquelle les ministres de la Communication ou plutôt de l'Information, forts de leurs responsabilités, tançaient allègrement les responsables de médias au point où certains d'entre eux s'étaient quasiment auto-érigés en directeur général bis de la télévision et radio publique, tout en faisant valoir leur "droit de veto" sur le contenu

de certaines parutions. C'est à croire que l'actuel détenteur du portefeuille de la Communication dans notre pays est nostalgique de cette époque. Celle où les médias étaient "aux ordres" avec pour obligation de ne relayer que "la parole et les désirs des puissants". Fort heureusement, cette époque est très loin derrière nous. Tout ceci pour signifier qu'il existe actuellement des mécanismes pertinents permettant à tout citoyen, qui se sentirait lésé par le contenu d'une publication ou d'une diffusion, d'obtenir le rétablissement de la vérité. La Haute autorité de la communication (HAC), entité administrative autonome, en charge de la régulation des médias, est, entre autres, investie du pouvoir de sanctionner les jour-

naux, télévisions et autres radios ayant foulé au pied les principes inhérents à leurs responsabilités. Au Gabon, la liberté d'expression et de communication est consacrée, sous réserve du respect de l'ordre public. En faisant leur "Une" sur les enlèvements supposés d'enfants, nos confrères de "Gabon Matin" n'avaient sans doute pas enfreint cet ordre public. Vu que cela n'a donné lieu à aucune espèce de déferlement de violences, de manifestations ou de psychose généralisée. Non, manifestement, la sortie du ministre de la Communication était inopportune.

J.KOMBILE MOUSSAVOU